CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E102000** **VALABLE JUSQU'AU** **16/09/2027**

ÉDITÉ LE 18/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2008

Raison sociale : VIVANBOIS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 16/05/2025
Capital : 300 000

99 RUE DES CHENES
LIEU DIT LA PETITE FOY
17260 JAZENNES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINTES
Siret : 505 033 761 00030
Code NACE : 4120A
Numéro caisse de congés payés : 5416091
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010998233604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010998233604
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 05 46 92 69 70 **Fax :**
Portable : 06 22 67 06 66
Responsabilité légale :
EYWA (833 831 845) / ARRIVE YOHANN PRÉSIDENT / EYWA (833 831 845) PRÉSIDENT

Site Internet : www.vivanbois.com
E-mail : contact@vivanbois.com

Effectif moyen : 50 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 8 660 466 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	23	21/05/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/08/2026 11:45

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E102000** **VALABLE JUSQU'AU** **16/09/2027**

ÉDITÉ LE **18/08/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2008
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 16/05/2025
Capital : 300 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINTES

Siret : **505 033 761 00030**
Code NACE : 4120A
Numéro caisse de congés payés : 5416091

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010998233604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010998233604

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : **VIVANBOIS**

99 RUE DES CHENES
LIEU DIT LA PETITE FOY
17260 JAZENNES

Téléphone : 05 46 92 69 70 **Fax :**
Portable : 06 22 67 06 66

Site Internet : www.vivanbois.com
E-mail : contact@vivanbois.com

Responsabilité légale :
EYWA (833 831 845) / ARRIVE YOHANN PRÉSIDENT / EYWA (833 831 845) PRÉSIDENT

Effectif moyen : 50 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	12/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	12/09/2023
o Fenêtres de toit	14/12/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	14/12/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	12/09/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	12/09/2023
o Isolation des combles perdus	12/09/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	12/09/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/08/2026 11:45

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.